

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Edithe Edwige Fouelifack Epse Tazo	Numéro de permis 2024003	Date d'inspection Le 02 mai 2024	
Nom de l'établissement Garderie Coeur d'Ange		Numéro de téléphone (506) 543-4307	
Adresse 251 rue York Bathurst NB E2A 1G9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	02 mai 2024	
Commentaires :			

Commentaires généraux

- Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue
- Ratio est respecté durant la visite
- Une discussion a eu lieu avec l'exploitante par rapport à différente méthode d'orientation des enfants. Nous nous sommes entendus qu'une demande sera faite à l'agente d'emmener différents outils d'orientation
- Les jeux extérieurs se font tous les jours, si les conditions météorologiques le permettent
- Le dîner ainsi que la collation sont servis aux enfants à des heures reconnues.
- Quotidiennement une période de repos reconnaissant les besoins individuels de chaque enfant
- Des troncs d'arbre sont exposés dans l'environnement de jeux extérieur. Ces troncs d'arbre sont très pointus, ce qui pose danger pour la sécurité des enfants. L'exploitante me confirme que les enfants ne vont pas dans cette section du parc et que de la terre sera livrée la semaine du 8 mai 2024. Durant la période un ruban sera placé pour barrer l'accès aux enfants. Une photo sera envoyée lorsque le ruban sera placé.
- Le matériel offert aux enfants dans la zone de jeu extérieur est en quantité suffisante et varié, la surface de jeux est munie de plus d'une surface pour permettre différent type d'activité ajustée au niveau d'âge des enfants.
- La toile allant sur le bac à sable était à côté du bac, il fut demandé de mettre la toile sur le bac pour éviter les excréments d'animaux dans le sable.
- Des recommandations furent faites pour aider les transitions. Ex : Offrir aux enfants du matériel pour patienter durant le changement de couche ou chanter une chanson
- L'espace de changement de couche offre à chaque enfant un espace individuel pour y ranger ses lingettes mouillées et couches. La table à langer est munie d'une courroie de sécurité ainsi qu'une pellicule imperméable. L'endroit désigné au changement de couche se trouve à 1m d'un lavabo et est éloigné de l'espace où est préparée la nourriture. Les enfants sont en tout temps supervisés durant le changement de couche.
- Discussion auprès de l'exploitante par rapport aux étapes du changement de couche - le lavage des mains doit être fait entre chaque changement de couche.
- Une zone est désignée dans la maison familiale pour l'aire de sieste, chaque enfant de moins de 15 mois à un

Commentaires généraux

parc pour enfant conforme au règlement sur les lits d'enfant.

-Chaque enfant de plus de 15 mois à un lit portatif qui a une épaisseur de 5cm.

-L'espacement entre chaque lit est respecté et l'équipement de sieste est lavable et étanche.

Observations : Ce matin le service de garde a reçu la visite de l'agente en inclusion. Les enfants ne sont donc pas allés jouer dehors. Elles étaient en période de jeux libres par la suite il y a eu le changement de couche, le lavage des mains et ensuite le dîner fut servi. Après le dîner est venue l'heure de la sieste, les enfants se sont toutes couchées sur leurs petits lits qui sont disposés dans le salon.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 02 mai 2024

Date

original signé par

Edithe Edwige Fouelifack Epse Tazo

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 02 mai 2024

Date